



**PRÉFET  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
Service de coordination des politiques interministérielles  
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique**

Amiens, le - 8 MARS 2024

Le préfet de la Somme

à

Mesdames et Messieurs les maires des communes  
mentionnées in fine

**OBJET :** Arrêté préfectoral portant prescriptions d'une autorisation environnementale d'exploiter quatre éoliennes et un poste de livraison à ESSERTAUX, au bénéfice de la SAS Parc éolien du Camp Thibault.

L'arrêté préfectoral du 13 juin 2022 a porté refus de délivrer à la SAS Parc éolien du Camp Thibault une autorisation environnementale d'exploiter un parc éolien composé de quatre aérogénérateurs et un poste de livraison à ESSERTAUX.

A la suite d'un recours contentieux dirigé contre cet arrêté préfectoral, la cour administrative d'appel de Douai, dans son arrêt du 9 novembre 2023, a décidé, d'une part, d'annuler celui-ci et, d'autre part, d'accorder à la SAS Parc éolien du Camp Thibault l'autorisation environnementale sollicitée.

En outre, la cour administrative d'appel m'enjoint d'assortir cette autorisation des prescriptions permettant d'assurer la protection des intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 du code de l'environnement.

Les prescriptions dont est assortie cette autorisation sont fixées par un arrêté préfectoral de ce jour. Cet arrêté peut être consulté sur le site Internet des services de l'État dans la Somme, à l'adresse suivante :

<https://www.somme.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eolien/Autres-decisions>.

Pour le préfet et par délégation,  
l'adjointe au chef de bureau

Caroline DESCAMPS

Copie à : - Mme la préfète de l'Oise (DDT/SEEF/BE)  
- M. le sous-préfet de Montdidier

51 rue de la République

CS 42001

80020 AMIENS CEDEX 9

Tél : 03 22 97 81 14 / 03 22 97 81 80 / 03 22 97 80 80 (standard)

Mél à ces adresses : anne.mareschal@somme.gouv.fr et elodie.leveau@somme.gouv.fr et pref-environnement@somme.gouv.fr

## DESTINATAIRES

AILLY-SUR-NOYE

BOSQUEL

CHAUSSOY-EPAGNY

CHIRMONT

CONTY

ESTRÉES-SUR-NOYE

LA FALOISE

FLERS-SUR-NOYE

FRANSURES

GRATTEPANCHE

GUYENCOURT-SUR-NOYE

HALLIVILLERS

HÉBÉCOURT

JUMEL

LAWARDE-MAUGER-L'HORTOY

MONSURES

NAMPTY